



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

Convocation à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de tir à l'arc de Charente Maritime 2012

Surgères, le 17 septembre 2012

Destinataires : Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Club de la Charente Maritime

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur,
Monsieur Philippe Bouclet, Président de la FFTA
Monsieur Le Président de Ligue
Monsieur Philippe Ortuno, Conseiller Technique de la Ligue
Mademoiselle Déborah Courpron, ADS
Madame Jacquotte Grosjean, vérificateur aux comptes
Monsieur Jean-Louis Ruault, vérificateur aux comptes

Vous êtes cordialement invités, ainsi que les licenciés de votre club qui le souhaitent, à participer à l'Assemblée Générale 2012 qui se tiendra le

Samedi 20 octobre 2012 à 10h30
Complexe sportif - Club House du Foot (en haut des gradins)
Rue Saint Rogatien à Périgny

Ordre du jour : 10h30 Accueil des participants

11H00 Compte rendu de la "Semaine Jeunes" à Surgères et/ou intervention DDCS
12H00 Récompense aux récipiendaires des podiums
12H30 Apéritif,- Déjeuner

14 h 15 Assemblée Générale

- Approbation du procès verbal de l'AG 2011
- Rapport moral de la Présidente
- Rapport global d'activité de l'exercice écoulé
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes (Jacquotte Grosjean - Jean-Louis Ruault)
- Nomination des vérificateurs aux comptes au titre de l'année 2013.

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères - Tél : 05 46 42 62 85

email : president@tiralarc17.fr - site Internet <http://tiralarc17.fr>

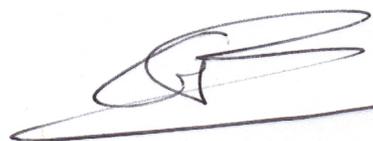
- Rapport de la commission sportive et des s/commissions par leurs responsables respectifs
- Rapport de l'ADS
- Programme prévisionnel des actions à engager; Vote du Plan de développement
- Budget prévisionnel (cotisation départementale)
- Interventions des personnalités présentes
- **Elections des membres du Comité Directeur**
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale

Rappel concernant la convention des feux chronométrés, pour la saison 2013, il vous est demandé de la remettre le jour de l'AG au Trésorier, accompagnée du chèque de caution : celui de 2012 vous sera restitué en retour. Vous trouverez la convention sur le site du CD <http://tiralarc17.fr>.

Par ailleurs, pour la bonne marche de l'AG, les questions diverses que vous souhaiteriez évoquées devront parvenir à la Présidente au plus tard le vendredi 12 octobre 2012.

S'agissant du déjeuner, un courrier vous sera adressé prochainement. Le prix du repas pris sur place sera aux alentours de 15€

Nous comptons sur votre présence.
Cordiales salutations sportives,



**La Présidente
Geneviève Freund**

Copie :

- M. le Président de la commission sportive du Conseil Général
- M. le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
- M. le Président du CDOS 17
- M. le Président de la commission des affaires culturelles, jeunesse et sports du conseil général
- M. le Président de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports
- M. le Maire de Périgny
- M. l'Adjoint au Maire chargé des Sports et des Loisirs de Périgny

En les priant de bien vouloir nous faire l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale.

**PJ : 1 procuration
1 modèle de candidature**